Nations Unies E/cn.6/2019/NGO/31



Conseil économique et social

Distr. générale 7 décembre 2018 Français

Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI° siècle »

> Déclaration présentée par la Development of Humane Action Foundation (DHAN Foundation), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

^{*} La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.





Déclaration

L'autonomisation des femmes, élément essentiel des objectifs de développement durable

Chacun sait que, de manière générale, les femmes, qui sont tout autant concernées par les objectifs de développement durable que les hommes, sont plus sévèrement touchées par les privations et le manque de possibilités de développement holistique, ce qui, dans une grande partie du monde, s'explique par divers facteurs historiques et culturels. Il est donc essentiel d'adopter, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, des stratégies et des mesures qui soient mieux adaptées à leur situation. Le fait que certains des objectifs de développement durable soient exclusivement consacrés aux femmes confirme nos propos.

La DHAN Foundation, qui s'est donné pour mission de prévenir, de réduire et d'éradiquer la pauvreté multidimensionnelle, accorde une grande importance à l'autonomisation des femmes. Cela fait maintenant 25 ans qu'elle œuvre au renforcement de l'égalité des sexes en promouvant le principe d'entraide aux fins de l'inclusion sociale, économique et financière des femmes, le but étant de donner à ces dernières les moyens de participer à la vie politique en connaissance de cause et sur un pied d'égalité avec les hommes. Les femmes représentent une large part des collectivités marginalisées, qui, dispersées et peu organisées, ne sont pas suffisamment conscientes du pouvoir de l'expression et de l'action collectives. À cet égard, la DHAN Foundation s'emploie à rassembler les femmes grâce à des initiatives et à un cadre institutionnel intensifs, fondés sur les principes de l'entraide et de la réciprocité. En s'appuyant sur un réseau de groupes féminins d'entraide et de leurs fédérations (chacune des fédérations comptant entre 5 000 et 6 000 familles), et grâce au recensement participatif des vulnérabilités et des incapacités d'ordre social, financier et économique, elle a contribué à organiser beaucoup de collectivités rurales et urbaines (bidonvilles). Le capital social des groupes féminins d'entraide et de leurs fédérations est à l'origine d'un mouvement complexe d'appui au développement. En effet, si les femmes sont le pilier du processus de création d'institutions, ce sont leurs familles qui doivent être placées au cœur des activités de développement multidimensionnelles.

Les fédérations de femmes, une infrastructure sociale durable

Le processus de création des institutions a donné lieu à une participation active des femmes au développement. Cela a payé, dans le sens où les femmes sont parvenues à se sortir de la pauvreté et sont apparues comme des actrices du développement à part entière en construisant une gouvernance locale à l'échelle des groupes d'entraide et des fédérations. Elles ont acquis une confiance en elles et en leurs capacités à prendre le contrôle du rythme de développement de plus en plus grande. Parallèlement, le capital social a commencé à s'étendre de manière organique grâce aux contributions des communautés en matière de ressources, et grâce à la création des conditions nécessaires à l'élargissement de la portée des activités menées. Une autre retombée importante du fort capital social des femmes a été l'établissement de liens collaboratifs avec les institutions traditionnelles, telles que les gouvernements, et les banques, qui auparavant les ignoraient, sans parler de l'émergence discrète d'une harmonie sociale, conséquence indirecte de ce phénomène. Ainsi, le renforcement de leur capital social a permis à de nombreuses femmes d'être incluses socialement après avoir été marginalisées. Auparavant négligées ou inaccessibles aux femmes, la santé et l'éducation ont commencé à obtenir l'attention qu'elles méritaient. Les fédérations de groupes d'entraide sont apparues comme des institutions civiques contribuant à donner aux femmes un accès

2/3

aux soins de santé et à une éducation axée sur les compétences nécessaires à la vie courante et sur les aptitudes professionnelles.

En outre, s'appuyant sur la force des principes de coopération, les groupes d'entraide sont devenus des intermédiaires financiers offrant épargne et crédit à leurs membres, comme le ferait une microbanque. Comme ils réalisaient leurs opérations financières dans le respect des processus et du système institutionnel en place, les groupes d'entraide ont attiré à eux des banques classiques qui souhaitaient faciliter leur accès au crédit. Outre la question du crédit, les groupes d'entraide bénéficient pleinement de cette relation puisqu'elle leur permet d'accéder aux services d'assurance, de retraite et de paiement numérique par l'intermédiaire du système bancaire, dont ils sont donc un membre à part entière. Sans la force du capital social et si un tel niveau d'harmonie et une telle portée n'avaient pas été atteints, cette inclusion financière à grande échelle n'aurait pas été possible. Il convient en outre de noter que chacun des groupes d'entraide et chacune de leurs fédérations sont devenus financièrement durables, grâce aux opérations réalisées dans l'ensemble de leurs services financiers et à leur association avec les banques. Ce processus a permis de briser plusieurs doctrines financières et de présenter divers produits et méthodes novateurs facilitant la fourniture de services financiers aux pauvres, en particulier les femmes. Le concept de crédit en espèces, soit la fourniture ininterrompue de crédit aux femmes par l'intermédiaire des groupes d'entraide, en est un bon exemple. L'affirmation selon laquelle les pauvres peuvent et veulent épargner a par ailleurs pris plus de sens. Le fait que leurs économies aient financé plus de 50 % des prêts accordés aux femmes appartenant à ces groupes d'entraide rend hommage à leur habitude de l'épargne et de la frugalité.

Les groupes d'entraide et leurs fédérations ont démontré à plusieurs reprises qu'en plus de simplifier l'obtention de services financiers grâce à leur propre capital social, ils étaient capables de faciliter l'accès à d'autres services publics essentiels, tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les soins de santé et l'éducation, notamment aux fins de l'acquisition de compétences pratiques. Le capital social des groupes d'entraide et leurs activités ont fourni les conditions nécessaires à l'amélioration des moyens de subsistance des femmes, ou plutôt, à l'apparition de nouvelles possibilités pour ces dernières de progresser. Dans ce contexte, les fédérations mènent des activités de subsistance communes en vue de prendre plus d'envergure et, partant, de renforcer la viabilité des petites entreprises, agricoles ou non.

La DHAN Foundation était loin d'imaginer à quel point les femmes membres de groupes d'entraide seraient déterminées à se protéger les unes les autres des catastrophes d'origine naturelle ou humaine grâce à la fourniture d'un appui moral, financier et matériel à celles d'entre elles vivant dans les zones touchées. Les femmes contribuent également au renforcement du capital social, grâce à la création de nouvelles fédérations.

Compte tenu de l'effet constaté par la DHAN Foundation du renforcement du capital social des femmes, il est évident que la réalisation des objectifs de développement durable doit passer par l'autonomisation des femmes. Toutefois, bien qu'absolument nécessaire, celle-ci ne sera pas suffisante.

3/3